



PROJET D'AMENAGEMENT POUR L'AQUACULTURE D'UN ANCIEN TERMINAL PETROLIER DE L'OTAN (AQUACAUX)¹

I - NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION ET D'UN PROJET

C'est dans l'esprit d'un projet d'action éducative que s'est créée en 1988 une association de type "loi de 1901", appelée AQUACAUX. L'objet est de promouvoir et développer la coopération entre les secteurs éducatifs (éducation nationale) et les secteurs économiques afin de valoriser leurs ressources respectives dans le but de conquérir des marchés européens et internationaux et offrir des débouchés notamment aux élèves formés dans le cadre de cette association.

En d'autres termes c'est associer des compétences de l'éducation nationale (collège, lycée, université) et du monde des entreprises privées. Il faut pour cela susciter des vocations chez les élèves et les étudiants, les motiver en vue de créer des entreprises et des emplois.

De l'association AQUACAUX est né le projet AQUACAUX qui traduit clairement les raisons d'être de celle-ci. Il couple donc, un collège havrais doté de sections d'éducation spécialisée (S. E. S.) et d'autres établissements à un centre d'élevage de poissons à mettre en place non loin du Havre, à Octeville-sur-mer. C'est aussi affirmer la vocation maritime de toute une région et sensibiliser toute une population aux métiers de la mer. Le tissu industriel et universitaire (les ports, le littoral, le monde de la pêche, les aménageurs, le commerce...) est tout aussi intéressé par ce projet.

II-LE PROJET D'AMENAGEMENT

Il s'agit d'aménager et d'utiliser une station de pompage du terminal pétrolier désaffecté de l'O.T.A.N. à Octeville-sur-mer, voir la situation générale sur la figure 1.

¹ AQUACAUX – Siège social : Collège Léo Lagrange, av. Léo Lagrange, 76600 Le Havre

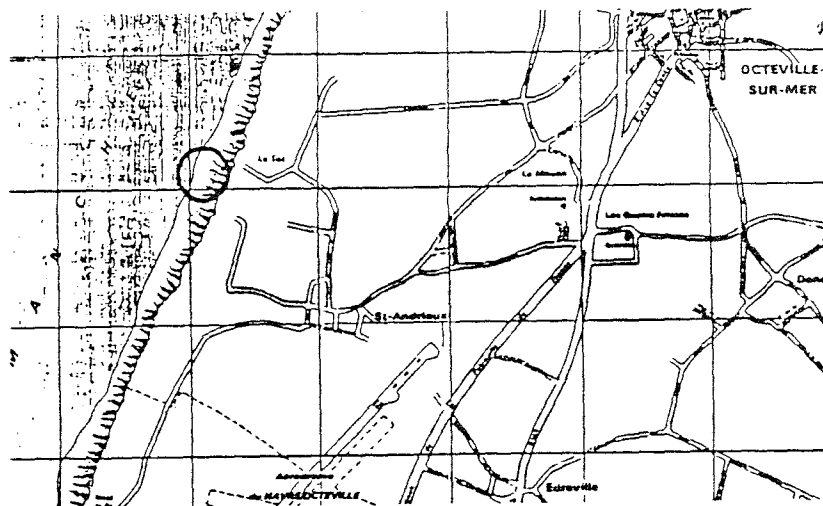


Figure 1 : Site retenu d'Octeville-sur-mer.

Ce site, réhabilité en site aquacole, se répartit en deux zones distinctes :

- la zone A relative à la formation, à l'enseignement et à l'initiation des techniques liées à l'aquaculture,
- la zone B à vocation essentiellement commerciale, régie par un statut différent (société).

1) Le site

L'ancien terminal pétrolier de l'O.T.A.N. est abandonné depuis de nombreuses années. Cette base appartient à la commune d'Octeville qui l'a acquise de l'Etat. C'est une parcelle constituée d'éboulis de falaise crayeuse sur laquelle avaient été aménagés :

- une plateforme basse à environ +2 m au dessus du niveau des plus hautes mers, bétonnée et protégée de la mer par un mur et par 2 barges coulées au sud,
- une plateforme en hauteur à environ +8 m au dessus du niveau des plus hautes mers,
- une liaison entre le plateau et les deux plateformes, assurée par téléphérique et escalier.

Une prise d'eau, de gros diamètre, part de la plateforme basse vers la mer et débouche à 750 m et à 14 m de profondeur. Sur cette même plateforme est érigé un bâtiment en béton armé (station de pompage). Les conduites sortent de cette station et gagnent la plateforme supérieure où 4 cuves sont installées (en acier enrobé de béton, diamètre 12 m, hauteur 10 m).

Les conduites et les ouvrages béton sont à priori réutilisables. Les structures de ce site apparaissent réhabilitables et la prise d'eau en mer est de grande utilité dans le cas d'un site aquacole.

2) Le concept

2.1 Définition d'un type d'élevage

Connaissance prise des techniques d'élevage, c'est le turbot qui semble être retenu. Le site se prête apparemment bien à l'implantation d'une écloserie et d'une nurserie de turbots, et pour une grande capacité. Par la suite une ferme de grossissement en bassins, de dimensions restreintes, pourrait s'installer. D'autres élevages peuvent aussi s'envisager et être intégrés afin d'obtenir une polyvalence d'espèces (sole, coquille Saint-Jacques, Barbue,...). L'intégration peut s'effectuer avant ou après le grossissement.

2.2 Activité de la zone A

Cette activité, dite associative, concerne la plateforme bétonnée supérieure et nécessite le réaménagement des 4 cuves. Le niveau élevé et la hauteur des cuves empêche toute installation industrielle d'élevage étant donné le coût d'exploitation.

Une activité réduite d'élevage paraît envisageable, avec des demandes d'eau de mer faibles. Les cuves, dans leur partie basse, serviraient de bassins de stabulation de reproducteurs permettant la constitution de stocks pour une écloserie, mais elles seraient destinées aussi à la formation initiale (entretiens des animaux, contrôle de la ponte...). Autour de ces cuves viendrait se greffer un ensemble destiné, en niveau bas, aux salles d'élevage de petite échelle (le cycle serait complet) et, au-dessus, aux salles de cours, d'exposition et d'agrément. Un schéma figure cet aménagement (fig.2).

2.3 Activité de la zone B

C'est le stade de la production. La prise d'eau est l'élément essentiel qui assure la possible mise en place d'écloseries et nurseries. Tout se situe en bas du site.

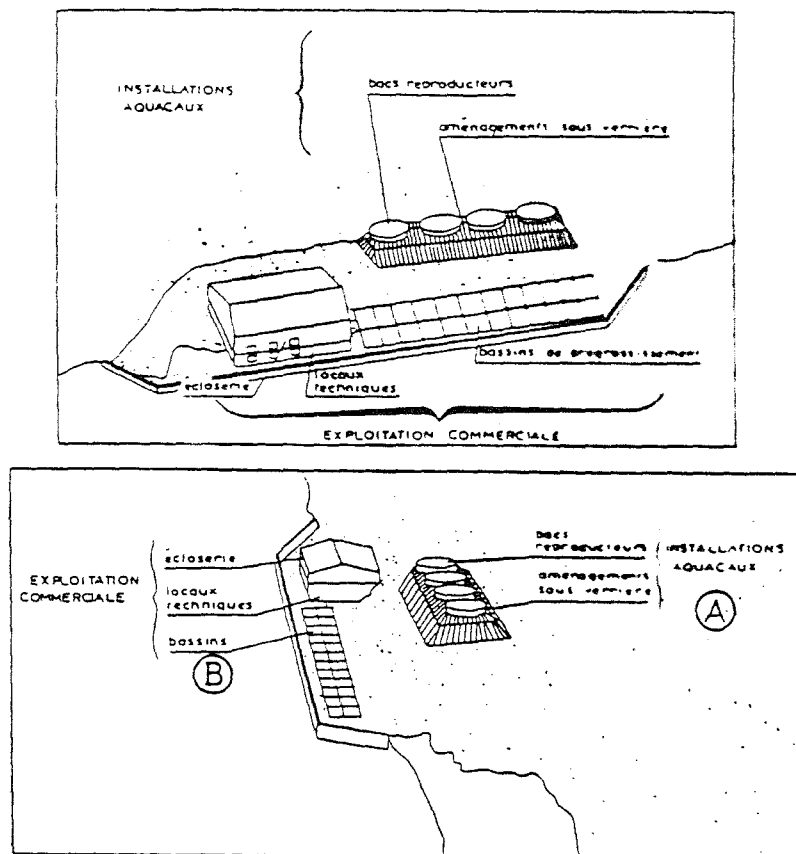


Figure 2 : Vue générale de l'aménagement.

Le bloc de service du bâtiment existant permet l'installation d'une écloserie de 100 à 300 mille turbotins par an. L'écloserie prendrait place au dessus de ce bâtiment et en partie arrière, et ce, en tant qu'unité de production. Dans une partie adjacente à ce même bâtiment (ex-local de groupes électrogènes) doté d'un prolongement éventuel, une nurserie est envisagée de façon à amener les turbotins à 50 g avant de les vendre ou de les faire passer dans l'unité de grossissement.

Par ailleurs sur la plateforme sud, renforcée, des bassins de grossissement en béton pour une production de 50 à 100 tonnes/an de turbots, formeront l'aboutissement du cycle d'élevage.

Tout agrandissement d'unité (écloserie, nurserie, grossissement) ne pose pas de problèmes.

III-LA FORMATION

Le projet AQUACAUX a servi de support à la création d'un cycle éducatif au collège Léo Lagrange du Havre pour l'instant limité à des classes de 4^{ème} et 3^{ème} de collège, dites technologique. Ces classes "S.T.B.S." (Sciences et Techniques Biologiques et Sociales) traitent notamment de pêche et de cultures marines.

La structure d'enseignement est originale. Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- adapter les formations actuelles aux initiatives de développement local : aquaculture, environnement maritime, techniques biologiques, écologie, produits de transformation,...
- intégrer les structures pédagogiques du collège dans la cohérence du projet,
- motiver les jeunes élèves à s'adapter et s'orienter vers de nouveaux métiers liés à la mer et vers ceux qui en découlent (hôtellerie, commerce,...)

Ceci impose que la zone d'activité A ressemble à un laboratoire d'enseignement et de recherche ouvert à tous. Ce laboratoire aura naturellement vocation à s'installer et à se développer pour accéder à des niveaux supérieurs d'enseignement (lycée, université).

IV- PERSPECTIVES

L'idée originale de ce projet d'aquaculture est d'associer étroitement initiation, formation et production.

L'aménagement du site est nécessaire pour mener à bien cette idée qui pourrait se concrétiser en 1991 pour la zone d'activité A, la zone B suivra l'évolution du projet.

J.-J. Lemaître, président.